

BULLETIN D'ADHÉSION À L'ACIREPh

J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPh pour l'année 2017/2018, je paye 30 €

L'ACIREPh est une association entièrement indépendante, elle ne vit que grâce au soutien de ses adhérents.
La cotisation peut donner lieu à une réduction d'impôt correspondant à 66 % de son montant (CGI art.200).

Nom..... Prénom.....

Adresse.....

Code Postal :..... Ville :

e-mail :..... Tél :.....

Souhaitez vous être inscrit sur notre liste de diffusion pour participer aux échanges entre les adhérents ? oui non
Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ? oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)
à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris